

**LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION**

LILLE. 104, rue de Paris  
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

# L'Égalité

De Roubaix - Tourcoing

**ROUBAIX** Téléphone 251-17  
45, rue de la Gare, 45

**TOURCOING** Téléphone 1-25  
3, rue Fédérale

DIRECTEUR : M<sup>r</sup> Eug. GUILLAUME.

## L'histoire de "Mickey" et de son "Père" W. Disney

Roy, le frère de Walt DISNEY avait 6.000 francs et une mauvaise santé. Walt avait 100 francs et une bonne santé.

C'est ainsi que le problème se posa à l'origine.

On rassemblerait leurs ressources, et Roy accèderait à un partage à 50 % des bénéfices éventuels.

En s'embarquant pour Hollywood, Walt était l'artiste de la troupe, Roy le directeur commercial.

En empruntant la somme nécessaire pour arrondir leur capital de 12.500 fr. et commencent à découper des cartons pour dessins animés. Cela se passe en 1923.

La première production de DISNEY s'appelle...



WALT DISNEY, créateur de Mickey Mouse

Il commença à mourir de faim. Rien ne voulait leur revenir ; et la santé de Roy subissait l'influence du marasme général. C'est alors qu'un moment où il exécutait un carton intitulé « Oswald, le joueur de luth », DISNEY eut l'idée d'un film de souris.

Il en élaborait l'idée et le plan, puis lui et son frère se mirent à économiser sou par sou sur leur dernier revenu.

**1928 - Mickey est né**

1928 marque la date du premier film « sonneur » de DISNEY.

Immédiatement un nouvel associé fut engagé pour la production. Ub IWAWS lui fut attribué un cinquième et les deux frères le restèrent à égalité.

Walt arriva à New-York au printemps de 1928 ; il était muni de 75.000 francs et de deux films muets, ses premiers MICKEYS.

Il parcourut Broadway frappant à la porte de chaque impresario pour offrir ses deux œuvres. Mais comprenant que la grande difficulté de la vente résidait en partie dans le fait de la popularité

## LE PLÉBISCITE SARROIS

**M. PIERRE LAVAL a rendu compte de son voyage à Rome**

Les accords franco-italiens ont été approuvés



M. Pierre LAVAL, sortant de l'Élysée.

Les ministres se sont réunis hier matin, à 10 h., en Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert LÉVELIN.

À l'issue des délibérations gouvernementales, qui se sont terminées à 12 h. 30, le communiqué suivant a été publié :

« M. Pierre Laval, ministre des Affaires étrangères, a, au Conseil, exposé un exposé complet des négociations et des accords de Rome.

« Le Conseil lui a renouvelé ses félicitations, a approuvé les accords et a autorisé le ministre des Affaires étrangères à les déposer devant les Chambres, aux fins de ratification.

« M. Herriot, ministre d'État, a exposé au Conseil l'état des travaux du Comité interministériel qu'il préside. »

**La Chambre ne sera saisie des accords de Rome qu'au retour de Genève de M. Laval**

C'est seulement à son retour de Genève, où il va participer aux travaux du Conseil de la Société des Nations, que M. Pierre Laval déposera sur le bureau de la Chambre les projets relatifs aux accords de Rome.

**Un télégramme de M. Laval au Souverain-Pontife**

Sur les instructions de M. Pierre Laval, l'ambassadeur de France auprès du Saint-Siège a adressé au cardinal Eugenio Pacelli, une lettre le priant de remercier le Souverain Pontife de la part du ministre des Affaires étrangères pour l'accueil qu'il a reçu au Vatican et exprimant son espoir de faire du plébiscite de la Sarre une question de politique internationale de reconnaissance.

## L'AFFAIRE FROGÉ

**« S'il est coupable l'intendant mérite la peine de mort »**

M. J.-Ch. Legrand a réclamé, par ces paroles, la Cour d'assises pour son client, qui s'est pourvu en cassation contre l'arrêt de compétence de la Cour de Besançon

**« ACTUELLEMENT, A-T-IL DIT, C'EST LA FRANCE QUI FINANCE LES TRAITRES SÉPARATISTES, DE MÊME QU'ELLE A SOUTENU LE SÉPARATISME RHÉNAN »**

Devant les représentants de la presse allemande et étrangère qu'il avait invités à Kaiserslautern, pour leur exposer son point de vue sur la situation politique dans le territoire de la Sarre, à la veille du plébiscite, M. Burckel, délégué de M. Adolf Hitler pour la Sarre, au cours de

Discutant les arguments des partisans du statut quo, relatifs à un deuxième plébiscite, M. Burckel a convenu que cette possibilité existe, mais il s'est efforcé de démontrer qu'elle est purement théorique, car, a-t-il dit, elle exige l'unanimité du Conseil de la Société des Nations.



Voici la carte actuelle de la Sarre que modifiera peut-être le plébiscite de dimanche ; on voit à gauche le territoire de la Sarre.

Le commissaire du Reich pour la Sarre a protesté contre un partage éventuel du territoire.

« Envisagé, a-t-il dit, par les partisans du statu-quo, un tel partage ne serait théoriquement possible que si une série de circonscriptions voisines forment un organisme politique viable, exactement à la majorité absolue une volonté définie, des autres districts. Les émigrants cessent de fausser le sens du traité de Versailles et de prétendre qu'il y avait par exemple 30 pour 100 pour le statut quo, un territoire correspondant devrait être séparé du reste. Pour l'Allemagne, une telle solution serait inacceptable ; elle constituerait une monstrueuse violation du droit. »

Paisant allusion à la récente manifestation du Front de la liberté, l'orateur a déclaré littéralement :

« En comptant les Alsaciens, les Lorrains, les émigrés et les enfants, il y avait l'autre jour 20.000 hommes à la manifestation de Sarrebruck ; il y en avait peut-être aussi 20.000, à la rigueur 30.000, car le lieu de rassemblement coïncide en tout 60.000 hommes. »

M. Burckel a parlé également de l'éventualité d'un camp de concentration à Neunkirchen, dans la Sarre, annoncée par les journaux d'émigrés.

« Une monstrueuse violation du droit »

M. Burckel a reproché ensuite aux partisans du statut quo qu'ils qualifient de séparatistes, de faire du plébiscite de la Sarre une question de politique intérieure.

## LA JOURNÉE PARLEMENTAIRE

**Le discours de rentrée de M. Bouisson, Président de la Chambre**

Le Garde des Sceaux a déposé une demande tendant à la déchéance de M. Philibert Besson député de la Haute-Lorraine condamné récemment



M. Fernand BOUISSON, prononçant son allocution.

M. F. BOUISSON, réélu président mardi dernier, prend place à son fauteuil et ouvre la séance à 15 h. 30.

Il prononce aussitôt l'allocution traditionnelle.

« Cette confiance que d'année en année vous voulez bien me renouveler, dit-il, me touche profondément. En vous exprimant une gratitude que tout le bureau de l'Assemblée partage avec moi, je sens très bien qu'au-delà de ma personne vous voulez manifester une volonté d'ordre et de continuité. Vous voulez reconnaître en même temps les efforts qu'à cette place et à travers les remous d'une époque troublée, j'ai poursuivis en vue de donner à vos travaux toute l'efficacité possible. »

M. Bouisson ajoute :

« Le ciel est moins noir sur l'Europe. Le S. D. N., dont on avait mis en doute l'efficacité, rallié les méthodes, vient de montrer par deux décisions importantes de son Conseil qu'elle restait le puissant instrument de paix qu'on avait voulu forger. Elle a retrouvé aux yeux de tous un prestige que notre pays, pour sa part, n'avait jamais contesté. Les serviteurs de la paix — et nous avons l'orgueil de compter parmi eux ceux qui prient au nom de la France — peuvent se féliciter des résultats récents de leurs négociations. On pourra reprendre demain avec plus de courage, avec une foi nouvelle, les tentatives abandonnées en vue de la limitation des armements. »

## M. JEANNENEY A ÉTÉ RÉÉLU PRÉSIDENT DU SÉNAT

Le Sénat qui, pour l'année 1935, devait élire, hier après-midi, son bureau, comme chaque année, à pareille époque, a élu sous la présidence de M. DAMBOUR, son doyen d'âge.



M. JEANNENEY, qui a été réélu Président du Sénat.

On procède, dès l'ouverture de la séance, à l'élection du président et des quatre vice-présidents.

M. Jeanneney, président sortant, est seul candidat à ce poste. De même les quatre vice-présidents sortants : M. Leclien Hubert, Paul Straum, Camille et le général Bourgeois, se présentent sans concurrents.

## L'AFFAIRE POULNER

Deux fonctionnaires vont être déférés au Conseil de discipline.

M. Georges Perno, ministre de la Justice, a décidé de déférer au Conseil de discipline deux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire, en raison des conditions dans lesquelles ils ont, en 1933, transmis une requête du condamné Poulner tendant à obtenir la suspension de la peine d'interdiction de séjour prononcée contre lui.

**PLUS DE HUIT MILLIONS DÉTOURNÉS PAR UN ANCIEN NOTAIRE**

On mande de Lyon, qu'un ancien notaire, Gaston SYVAIN, âgé de 55 ans, était condamné au mois de décembre, à 6 mois de prison et 2.000 fr. d'amende.

Trente nouvelles plaintes sont parvenues contre lui à M. Faure-Pinguely, juge d'instruction, pour des détournements s'élevant à 8.100.000 francs. M. Faure-Pinguely vient d'ouvrir une nouvelle information contre Syvain.

## LE RÉVEIL DU CINÉMA

**Les 250.000 francs de Prix de notre Grand Concours de la "Profession Préférée"**

### LISTE DES GAGNANTS

- 366<sup>e</sup> Prix. — Mme FERNYN Prudencier, rue de Gand, N° 147 à TOURCOING.
- 367<sup>e</sup> Prix. — M. SCHMIDT Arthur, rue des Sorbiers, N° 5, à WINGLES.
- 368<sup>e</sup> Prix. — Mme Yvonne COUCKE, rue Vallon N° 130, à WATTRELOS.
- 369<sup>e</sup> Prix. — M. GOUY Eugène, rue Fontaine, N° 52, à LA MADELEINE.
- 370<sup>e</sup> Prix. — Mlle DELFORGE Viviane, rue Jean-Jaurès, N° 9, à BRUAY-SUR-ESCAUT.
- 371<sup>e</sup> Prix. — Mme LEQUEUX Germaine, rue Solferino, N° 61, à ROUBAIX.
- 372<sup>e</sup> Prix. — Un Service à solides fondus, valeur 100 francs. — M. FENNIQUIN Maurice, rue de l'Ommelet, N° 13, à ROUBAIX.
- 373<sup>e</sup> Prix. — Un Porte-Manteau avec garniture, valeur 100 francs.
- 374<sup>e</sup> Prix. — Mme FRANCOIS Andrée, Avenue de Dunkerque, N° 79, à LOMME.
- 375<sup>e</sup> Prix. — Mlle GRYSSELINCK Noëbertine, rue Tombrouh, N° 31, à LUIGNÉ (Belgique).
- 376<sup>e</sup> Prix. — Mme DUHAMEL LEROY, rue de la Poste, N° 25 à MONTIGNY-EN-GOHELLE.
- 377<sup>e</sup> Prix. — M. CACHEUX J.-Sté, rue de Douai N° 1, à BOMAIN.
- 378<sup>e</sup> Prix. — Mlle GRARD Louise, rue Léon-Gambetta, N° 24, à PROVIN.
- 379<sup>e</sup> Prix. — M. Anselme DESBONNET, rue Marengo, N° 32, à TOURCOING.

## Le nouvel « Oiseau Bleu » de Sir Malcolm Campbell



Pour la première fois, Sir MALCOLM CAMPBELL a présenté au public son nouvel « Oiseau Bleu » avec lequel il a tenté de battre son propre record sur la plage de Daytona. Notre photo montre l'imposante nouvelle voiture de CAMPBELL.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)